

Séminaire national des Archives de France
Grenoble – 27 septembre 2023

Monsieur le Président du conseil départemental de l'Isère, Cher Jean-Pierre Barbier,
Monsieur le Maire, Cher David Queiros,
Madame la Cheffe du service interministériel des archives de France,
Chère Françoise Banat Berger,
Madame la Directrice des archives départementales de l'Isère, chère Hélène Viallet
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Je suis particulièrement heureux d'être présent à l'ouverture de ce séminaire parce que c'est un événement d'importance que ce rendez-vous annuel de l'ensemble du réseau des archives.

Ce rendez-vous, vous ne le manqueriez pour rien au monde et moi non plus !

En ce qui me concerne, c'est après Montpellier en 2021 et Troyes en 2022, le troisième du genre et je me réjouis qu'il se tienne à Grenoble.

Malheureusement, ce séminaire se tient le jour même de la présentation par le gouvernement de son projet de budget pour 2024, raison pour laquelle notre ministre n'a pas pu faire le déplacement.

1. Remerciements

Au commencement de ce qui ne sera pas un long discours, je voudrais vous remercier très chaleureusement **Monsieur le Président** pour votre accueil.

Je salue l'engagement qui est le vôtre et celui de vos services dans le domaine des archives. Un engagement qui s'incarne magnifiquement dans ce bâtiment exceptionnel, grand chantier culturel de ces dernières

années. Ce bâtiment que j'ai eu la chance de visiter, je me réjouis que les participants à ce séminaire puissent eux aussi le découvrir demain.

Bien sûr, je remercie également **Hélène Viallet** et ses collaborateurs qui se sont mis en quatre, en liaison avec le SIAF, pour organiser ces trois jours.

Et si vous le permettez, j'ai une pensée pour **Jean-Louis Debré** qui préside avec la maestria qu'on lui connaît le Conseil supérieur des archives et qui a dû rentrer à Paris.

2. La transition écologique, fil rouge de ce séminaire

La transition écologique sera le fil rouge de vos discussions. Ce grand chantier interministériel est particulièrement porté par notre ministre qui souhaite mobiliser les énergies de tous les secteurs de la culture. Le champ des patrimoines, et notamment celui des archives, y prend toute sa part.

C'est là une question existentielle, nul ne peut le contester : le réchauffement climatique et son accélération, la fonte des glaciers et l'élévation du niveau des mers, les effets dévastateurs des pollutions diverses, les conséquences dramatiques sur la biodiversité, l'épuisement des énergies fossiles, les enjeux liés aux énergies renouvelables et à l'énergie nucléaire, la déforestation massive en certains endroits du globe, les épisodes hors normes d'incendies et d'inondations, l'augmentation des coûts de l'énergie – **tout cela impose des changements structurels** dont on peine encore à percevoir toute l'ampleur dans nos secteurs.

Votre journée de demain sera plus particulièrement consacrée à cette question avec des éclairages et des retours d'expériences venant du ministère de la culture, mais aussi d'autres ministères.

L'expérience originale menée au domaine d'Espeyran qui, comme vous le savez, abrite le centre national du microfilm et de la numérisation, vous

sera notamment présentée et vous serez incollables sur « l'obligation réelle environnementale » (ORE) à laquelle il s'est volontairement soumis. Le secteur des archives a pris de longue date **des habitudes écoresponsables au quotidien.**

Mais, on le sait, une partie importante de notre impact environnemental réside dans **la qualité des bâtiments d'archives** qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réhabilitations. Cela fait des années que les Archives de France prônent des principes constructifs visant à isoler le plus possible les espaces de magasins ou encore à moduler au plus près les installations climatiques en agissant sur les normes, mais aussi et surtout sur les équipements eux-mêmes et leur paramétrage.

De ce point de vue, la publication de la *5ème révision des Règles de base pour la construction et l'aménagement d'un bâtiment d'archives* qui vous sera distribuée lors de ce séminaire, vient à point nommé. Le bâtiment dans lequel nous sommes est remarquable à cet égard : vous pourrez vous en rendre compte avec la visite guidée que vous proposent ses architectes, qui étaient déjà à la manœuvre pour les archives départementales de Guyane.

Le secteur des archives est également concerné au premier plan par la question de la **sobriété numérique**, et je sais que vous êtes de plus en plus nombreux à œuvrer aux côtés des services chargés du numérique pour les aider à mieux maîtriser la production bureautique et les messageries sur les serveurs. Grâce à votre aide, ce sont ainsi des volumes énormes de données et de documents numériques qui sont éliminés sous contrôle, ce qui participe à la sobriété numérique qui est l'une des priorités du ministère.

3. L'actualité des archives

Depuis votre dernière rencontre à Troyes, l'année a été dense pour les Archives ! Permettez-moi un bref retour sur les événements et tendances de cette année écoulée.

La gestion et le traitement des archives de l'Etat tout comme les questions d'accès aux archives ont bien sûr été au cœur de nos préoccupations et je tiens à remercier le SIAF d'avoir développé, au bénéfice du réseau, de nouvelles formes de dialogue et de partage de l'information.

Au premier semestre de cette année, rien moins que 18 webinaires ont été organisés qui ont rassemblés 2140 participants. Et 9 réunions sont encore prévues d'ici la fin de l'année.

- *Les archives nativement numériques*

Parmi les dossiers stratégiques que je voudrais signaler figure en premier lieu **la prise en charge de plus en plus massive d'archives nativement numériques**, qui entraîne des conséquences majeures. Cette augmentation massive des archives numériques collectées est une évidence désormais, comme en ont témoigné les chiffres de l'archivage des cabinets ministériels à l'occasion du dernier remaniement.

Il en découle, d'une part, de nouvelles modalités de prise en charge de ces archives (désormais par les Archives nationales pour les systèmes d'information centralisés, jusqu'alors versés dans les archives départementales), mais aussi de nouveaux modes de consultation. Je sais que ces sujets alimentent vos réflexions et débats.

(L'archivage numérique reste l'enjeu et le défi de développement le plus important de votre secteur, tant au travers de la dynamique que vous connaissez dans les territoires, celle du fort développement du programme VITAM ainsi que la prise en compte de l'archivage dans les importants projets de dématérialisation qui vous touchent tous. Pour le ministère de la Culture même, un travail considérable a été conduit cette année dans le cadre de la stratégie culturelle numérique et son défi sur l'archivage numérique, avec un focus à venir sur les archives numériques des DRAC.

La mise en ligne de nos ressources numériques constitue l'autre grand enjeu que nous partageons tous, avec un développement qui se poursuit du portail France-Archives, second site désormais le plus consulté du ministère, dont la dynamique fondée sur la qualité des données et l'acculturation des usages et outils les plus innovants par vos éditeurs, se poursuivent avec une détermination farouche.)

- *L'accès aux archives à forts enjeux mémoriels*

Les questions d'accès aux archives, justement, sont restées prégnantes, notamment lorsque l'ouverture de fonds est pensée comme une manière de réconcilier les mémoires.

Je cite quelques exemples récents de cette politique voulue par le Président de la République :

- l'ouverture des archives de la **guerre d'Algérie** et ses dérogations générales ;
- l'ouverture des archives relatives aux procès ayant impliqué **Maurice Papon** (et dans quelques mois ceux de Paul Touvier) ;
- ou encore la publication du remarquable **guide de recherche dans les archives des rapatriés d'Algérie** ;
- le travail mené actuellement sur l'accès aux archives relatives à l'indépendance du Cameroun, y participe également.

En témoigne aussi l'inscription au registre international « **Mémoire du Monde** » des ensembles des registres identifiant les personnes en esclavage dans les anciennes colonies. Ces registres sont conservés en partie aux ANOM, mais aussi dans les fonds des archives départementales de Martinique, de Guadeloupe, de la Réunion ou de Guyane.

J'ajoute que les Archives de France sont fortement engagées dans le projet présidentiel de Musée-mémorial du terrorisme, qui vise notamment à valoriser les scellés judiciaires des affaires criminelles liées au terrorisme. Ce sera un bel exemple de diffusion et de valorisation des archives dans un cadre muséal.

- *La grande collecte des archives du sport*

Autre fait marquant de ces derniers mois : **le lancement, en juin, de la Grande collecte des archives du sport**, soutenue par deux grands ambassadeurs : Emmanuel Laurentin, journaliste d'histoire bien connu, et Marie-Françoise Potereau, ancienne championne de cyclisme, vice-présidente du comité national olympique.

Ce beau projet, labellisé au titre de l'Olympiade culturelle, connaît un formidable succès grâce à votre engagement à tous. A ce jour, plus de 130 services d'archives ont mis en place près de 400 actions différentes, que ce soit la collecte en tant que telle ou des actions de valorisation (expositions, conférences, ateliers, projections de films, performances artistiques, travail avec les classes...).

J'ai moi-même eu le plaisir d'assister au **dépôt des prestigieuses archives du Racing-Club de France aux archives départementales des Hauts-de-Seine**.

Et puisque l'heure est au rugby je voudrais mentionner les belles actions qui sont menées sur le terrain. Je pense aux événements organisés par les archives de la ville et de la métropole de Bordeaux, et à l'inauguration dans quelques jours d'une magnifique exposition aux archives départementales du Gers qui a pris en charge notamment les archives de Jacques Fauroux, joueur et entraîneur de rugby.

Tout cela va se poursuivre jusqu'à l'année prochaine avec, à très court terme, les Rendez-vous de l'histoire de Blois et, en novembre, un colloque scientifique sur l'histoire des fédérations sportives.

- *L'actualité des services*

Je terminerai mon propos avec la riche actualité de nos services à compétence nationale.

Le projet d'extension des **Archives nationales** se précise avec une remise de l'avant-projet détaillé qui marque l'engagement du ministère en

faveur des archives avec une forte préoccupation sur les questions climatiques dans le contexte que je mentionnais au début de mon propos.

Je pense aussi au beau **cycle des Essentiels** qui a permis à notre ministre et à plusieurs de ses collègues de découvrir des documents fondateurs de notre histoire. Ce cycle d'expositions laisse désormais sa place aux **Remarquables** : on peut en ce moment admirer l'incroyable rouleau du procès des templiers, dont de nombreux médias se sont fait l'écho. Un vote rassemblant 7000 usagers a permis de départager les prochains **Remarquables** : ce sera, à partir de mars, le discours prononcé par Simone Veil lors de son projet de loi autorisant l'IVG.

En outre, les Archives nationales ont ouvert **deux nouveaux services numériques cette année** : l'accès distant sécurisé et une plateforme permettant de proposer aux internautes et usagers, d'une manière aisée et ergonomique, une participation collaborative aux chantiers scientifiques. Ce nouveau dispositif a été présenté lors du dernier conseil supérieur des archives et il connaît d'ores et déjà un grand succès.

Bravo pour ces réussites, qui s'accompagnent, aux Archives nationales, d'un **changement important de l'équipe de direction** : la nomination de **Marie-Françoise Limon-Bonnet**, jusque-là cheffe du minutier central des notaires, comme nouvelle directrice des fonds, et celle de **Thomas Van de Walle** jusqu'alors adjoint de Béatrice Hérold devenue directrice des archives de Paris, comme directeur du numérique et de la conservation.

Je suis également heureux de voir que les trois services d'Archives nationales ont plusieurs projets communs ou menés en étroite collaboration :

- autour des archives de l'Algérie pour les AN et les ANOM avec par exemple la mise en place en cours d'un outil numérique de type « chatbot » permettant de répondre aux milliers de demandes de type administratif sur les archives relatives à l'Algérie ;

- autour du service des publics avec un nouveau site internet en cours pour les AN et les ANOM ;
- ou autour du dispositif Services publics + dans lequel se sont engagés les trois SCN avec des avancées importantes.

Un mot particulier pour les **ANMT** qui, cette année, fêtent les 30 ans de leur création avec un ensemble de manifestations qui se tiendront entre octobre et décembre de cette année. Cela me donne l'occasion de rendre un hommage appuyé à Corinne Porte qui prend la direction des archives départementales du Gard à compter du 2 janvier prochain et qui durant trois ans a accompli un travail remarquable.

(Politique de collecte enfin claire et raisonnée, entrées magnifiques d'archives avec par exemple cette année les archives de la compagnie internationale des wagons-lits ou encore à venir les centaines de milliers de dossiers individuels de mineurs des houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, avec un certain nombre d'autres services d'archives départementales (c'est cela le réseau des archives !), mise en production d'un site internet remarquable et d'une lettre d'information plébiscitée par ses lecteurs, intégration des ANMT dans tous les réseaux culturels de la région, mise en place de l'EAC et d'une offre éducative, des expositions d'une grande qualité dont la dernière sur « Travailler en temps de guerre ». C'est un formidable bilan que je souhaitais ainsi célébrer.)

C'est sur cet hommage au dynamisme du réseau des archives que je termine mon propos et laisse la parole à Françoise Banat-Berger.